

Index AI : PRE01/512/2013
02 October 2013

Viêt-Nam. Un avocat dernière victime en date de la répression de la dissidence

Les autorités vietnamiennes doivent libérer sans délai un éminent avocat et militant des droits humains qui a été condamné à de la prison pour des raisons politiques mercredi 2 octobre, a déclaré Amnesty International.

Un tribunal de la capitale, Hanoï, a prononcé mercredi 2 octobre une peine de 30 mois d'emprisonnement à l'encontre de l'un des plus célèbres dissidents du pays, Le Quoc Quan, pour évasion fiscale, une accusation forgée de toutes pièces.

« Ce jugement grotesque n'est qu'un nouvel exemple montrant clairement que les autorités vietnamiennes harcèlent et emprisonnent ceux qui les critiquent pacifiquement en exprimant des opinions opposées aux leurs, a souligné Isabelle Arradon, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Il est très difficile de ne pas conclure que Le Quoc Quan a été pris pour cible uniquement en raison de ses activités en faveur des droits humains – comme il l'a déjà été à de multiples reprises par le passé. Il doit être libéré immédiatement et toutes les charges retenues contre lui doivent être abandonnées. »

Le Quoc Quan est un militant bien connu qui œuvre en faveur de la démocratie et des droits humains depuis de nombreuses années au Viêt-Nam. Il a rédigé un blog très fréquenté révélant la corruption et les atteintes aux droits humains non couvertes par les médias officiels.

Il a souvent été la cible de harcèlement de la part des autorités et a déjà été arrêté plusieurs fois. Amnesty International l'a adopté comme prisonnier d'opinion en 2007, lorsqu'il a été détenu pendant trois mois pour des activités antigouvernementales supposées.

Les autorités vietnamiennes restreignent fortement la liberté d'expression et ont intensifié ces dernières années la répression des critiques au lieu de donner la possibilité aux militants pacifiques et aux défenseurs des droits humains d'exprimer leurs opinions.

« Les tentatives du gouvernement vietnamien visant à étouffer la liberté d'expression et les voix indépendantes sont très inquiétantes et doivent cesser immédiatement. Au cours des deux dernières années, des dizaines de militants se sont vu infliger de lourdes peines de prison pour le simple fait d'avoir exprimé leurs opinions pacifiquement », a ajouté Isabelle Arradon.

En septembre 2012, de longues peines d'emprisonnement ont été prononcées à l'encontre de trois blogueurs pour « diffusion de propagande contre l'État ». L'un d'eux, Nguyen Van Hai, avait d'abord été condamné à de la prison sur la base d'accusations d'évasion fiscale forgées de toutes pièces, comme Le Quoc Quan.